

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE
du jeudi 22 septembre 2016

à 18 h à l'IUT Michel de Montaigne
1, rue Jacques Ellul - Quartier Sainte-Croix à Bordeaux
Salle du Plateau TV

Collège 1 (salariés, bénéficiaires et partenaires) :

PRÉSENTS

Jean-Paul CHEVILLOTTE ; Sandrine CHOISY ; Jean-Louis DEYSSON ; Laura INNOCENTI ; Patrick LOPES ; Alexandra MARTIN ; Alain MOUSSET ; Sylvie PORTAFAX ; Jean-Paul RATHIER ; Martine RATHIER.

REPRÉSENTÉS

Marion DARNE (Proc. A. Martin) ; Danièle GOBERT (Proc JP. Rathier) ; Michel HERRERIA (Proc JP. Rathier) ; Jean-Claude LAURUOL (Proc JP. Rathier) ; Jean-Michel LUCAS (Proc JP. Rathier) ; Gérald MAURY (Proc. A. Martin) ; Isabelle MONMARCHON (Proc. A. Martin) ; Vincent MONTHIERS (Proc JP. Rathier) ; Graziella RABINEAU (Proc JP. Rathier).

ABSENTS

David BERTHELOT ; Martine BOISSERIE-LACROIX ; Bernadette EYMERY ; Alicia FABARON ; Sarah MONTERO ; Dominique TESTUD ; Aurore ZUERAS.

Collège 2 (collectivités territoriales) :

PRÉSENTS : Frédéric VILCOQ ; Françoise JEANSON ; Luc TRIAS ;

ABSENTS Michel LABARDIN (Marie-Michel DELPRAT) ; François BOIDRON.

Collège 3 (collectivités et établissements publics de l'Etat) :

PRÉSENTS : Agnès GIFFARD ; Christine DIFFEMBACH ; Sylvie MINVIELLE ; Françoise LIOT.

Collège 4 (professionnels de l'art et de la culture) :

PRÉSENTS : Christelle BISSOULET ; Jean-Paul BOILEAU ; Frédéric DURNERIN ; Max MICHELENA ; LIONEL MIOSSEC ; Lili DIEU ; Nathalie MARCOUX ; Julie MOMBOISSE ; Hervé CASTELLI ; Sylvain PERRET ; Marie-Julienne HINGANT ; Sophie BANCAN ; Marlène REDON ; Mathilde DESAULTY.

REPRÉSENTÉS : Florent BENETEAU et Gabriele ROSSI (Proc. H. CASTELLI) ; Julie TAUZIA (Proc. L. MIOSSEC) ; Thibaut GIORDIA (Proc. H. CASTELLI) ; Annie GYSBERS ; (Proc. T Truffaut) ; Laurence TRIBOULLOY (Proc JP. Rathier) ; Didier ESTEBE ; Florence MARTINOT-LAGARDE représentée par N. Marcoux ; Guillemine LEGRIS de LA SALLE (Proc JP. Rathier) ; Guy LENOIR (Proc JP. Rathier) ; Marie-Christine FOUGERE (Proc JP. Rathier).

ABSENTS : Laurence DESSERTINE ; Francine FORT ; Philippe GRANGER ; Olivier DESAGNAT ; Isabelle KRAISER ; Isabelle LASSERRE ; Olivier GERBEAU ; Sonia MOUMEN ; Benoit CARY ; Bruno LECOMTE ; Stella AUCHARLES ; Catherine PIET BURGUES ; Jean-Paul LASCAR ; Eric ROUX ; Florent TEULÉ.

Collège 5 (établissements de santé) :

PRÉSENTS Siltana VALDÈS ; Xavier DUMOULIN ; Muriel CROZES ; Didier LAFARGE ; Nathalie RAUD ; Lionel MIOSSEC ; Thierry TRUFFAUT ; Pascal THIELIN.

REPRÉSENTÉS Jannick PREMON (Proc. JL Deysson) ; Philippe CRIOU (Proc JP. Rathier) ; DIDIER LAFARGE (Proc X. Dumoulin) ; Nathalie HEULIN (Proc JP. Rathier) ; Michel ALLEMANDOU (Proc JP. Rathier) ; Stéphanie COHORT (Proc JP. Rathier) ; Stéphane BLATTER Proc JP. Rathier) ; Frédérique ALBERTONI (Proc JP. Rathier) ; Sylvaine CELERIER ; (Proc JP. Rathier) ; Françoise NEUMANN ; (Proc JP. Rathier) ; Eliane AIZPURU (Proc JP. Rathier) ; Jean-Nicolas FICHET (Proc. P Thielin) ; Michel BERISTAIN (Proc JP Rathier) ; Mme RUSTICHELLI (Proc JP. Rathier).

ABSENTS Jean-Michel LAGARDE ; Romain LABROUQUAIRE ; Christian FILLATREAU ; Jean-Pierre CAZENAVE ; Jean-François VINET ; Xavier ETCHEVERY ; M. FAUCHER ; Audrey PETITPAS Martine CADIVOIS ; Anne-Marie LEROUX ; Nathalie SYNDIQUE ; Pôle santé du villeneuvois ; Marie France GAUCHER Yves NOËL ; Laurence JOANICOT ;

Ordre du jour

- 1 - Mouvements dans le sociétariat
- 2 - Bilan financier et bilan d'activités 2015
- 3 - Rapport de gestion 2015
- 4 - Synthèse du rapport de la révision coopérative quinquennale
- 5 - Projet 2016 - 2017
- 6 - Résolutions

En préambule de cette assemblée générale, le gérant, Jean-Paul Rathier, présente les représentants des collèges : Pour le collège 2 des collectivités territoriales : Françoise JEANSON, vice-Présidente déléguée à la santé et à la silver économie à la Région. Pour le collège 3 des collectivités et établissements publics de l'État : Christine DIFFEMBACH, Directrice adjointe à la DRAC ; Sylvie MINVIELLE, Référente Culture et Santé à la DRAC ; Agnès GIFFARD, coordinatrice C&S à l'ARS ; Pour le collège 4 des professionnels des arts et de la culture : Jean-Paul BOILEAU, Gam de Pau et Hervé CASTELLI, le Rocher de Palmer-Musiques de nuit diffusion ; Pour le collège 1 des salariés des bénéficiaires et partenaires, Jean-Louis DEYSSON et le suppléant Jean-Paul CHEVILLOTTE. Alexandra Martin excuse Frédérique ALBERTONI, du collège 5 des établissements de santé, et informe l'assemblée de la démission de Christian FILLATREAU.

1 - Mouvements dans le sociétariat

• COLLÈGE 1: SALARIÉS, BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES

- démission de Nelly Dauba, le 30/07/2016 ;
- démission de Max Michelena à titre personnel, le 10/09/2016. Il reste sociétaire en qualité de Président de l'association Script, sociétaire du collège 4.

• COLLÈGE 4 : PROFESSIONNELS DES ARTS ET DE LA CULTURE

- dissolution de l'association l'Art en Personne(s), le 14/01/2016 (cf annonce 661 Journal Officiel)

Avec le départ de ces 3 nouveaux sociétaires, la SCIC compte 100 sociétaires (en conformité avec son statut de SCIC SARL). Son capital s'élève à ce jour à 37 500 euros soit 375 parts.

2 - Bilan financier et bilan d'activités 2015

• BILAN FINANCIER

Présenté par Pascal Verdon, Expert comptable de la SCIC, qui note que le budget est en équilibre, supérieur à 120 000 euros, avec des produits d'activité en augmentation 48% du budget. Le bilan de l'exercice 2015 présente un total de 91 314 e et le compte de résultat un total de 122 002,85e€ Il en ressort un résultat bénéficiaire de 883,39e.

À l'issue de la présentation par Pascal Verdon, le gérant met au vote* l'approbation des comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité ainsi que le report à nouveau du résultat.

* : *Le quorum est atteint, il y a 59 % de représentativité (présents et procurations).*

• BILAN D'ACTIVITÉS

L'activité de la Scic est présentée par Alexandra Martin.

- Gouvernance et Fonctionnement

- 3 réunions du Conseil Consultatif de Gérance en 2015
- Réunion des collèges :
 - Collège 1 : 1 réunion sur l'élargissement du territoire régional et sur les formations
 - Collège 4 : 2 réunions sur la « SCIC c'est nous ! » ; « Comment on s'organise et pour faire quoi ? »
- En 2015, la SCIC a poursuivi sa collaboration avec Graziella Rabineau et a accueilli 2 stagiaires : Maxime Horel et Margot Berthet.

- Ce qu'on retient

- Retours positifs sur les news letters et sur les réseaux sociaux
- Diversification des réseaux
 - Le Pôle est présent dans des groupes de travail autour de la Silver économie
 - La SCIC est mieux repérée comme un acteur de ESS : adhérente de la CRESS
 - L'équipe du Pôle est de plus en plus présente dans le réseau national Culture et Santé

- Visibilité dans des médias spécialisés
 - L'article de l'AVISE (Portail du développement de l'économie sociale et solidaire) a apporté une forte visibilité.
- L'activité de conseil a triplé en 4 ans
 - Elle reste gratuite
 - Nous sommes de plus en plus sollicités par les acteurs du secteur médico-social
- L'activité de formation se stabilise depuis 1 an
 - La plupart des formations réalisées sont co-réalisées avec des sociétaires
 - L'activité de formation est encore trop souvent dispensée gratuitement
- **Ce qu'on retient de «Nous vieillirons ensemble»**
 - Ce projet a apporté une nouvelle visibilité
 - Dans les secteurs de l'ESS, de la Silver économie, de l'innovation sociale
 - Deux nouveaux mécènes : AG2R La Mondiale et La Fondation de France
 - De nouveaux partenaires: Autonom'Lab en Limousin.
 - Ce projet a généré une nouvelle économie
 - En étant lauréat de l'AMI Innovation sociale de la Région, nous avons diversifié les lignes de financement public (culture, santé, économie, innovation)
 - Sur un budget global de 100 000€, 50% ont été gérés par les acteurs du territoire.
- **Ce qu'on retient de «ça s'arrête à quel âge ?»**
 - Un projet fédérateur
 - Avec des sociétaires (le Centre Hospitalier d'Excideuil, le PESMD, le TnBA) et d'autres partenaires non sociétaires, mais qui pourront le devenir...
 - Un projet de coopération interprofessionnelle et de pluridisciplinarité artistique
 - Un projet porteur de sens
 - Un projet intergénérationnel qui a parfois bousculé
 - Un projet en devenir
- **Ce qu'on retient de la recherche universitaire**
 - Le temps du terrain
 - Une communication en septembre 2015, à Bogota lors d'un colloque sur les enjeux de transformations sociales
 - Un travail de préparation de la Plateforme nationale avec le TnBA, Musiques de Nuit Diffusion et l'Office Artistique de la Région Aquitaine.

3 - Rapport de gestion

- Des expériences et des expertises en partage
 - Une augmentation de l'activité
 - Une réflexion sur l'intérêt collectif
 - Des objectifs prioritaires pour la suite
- Voir Annexe*

4 - Synthèse du rapport de la révision coopérative quinquennale

Présenté par Jean-Paul Chevillotte sociétaire éclairé et éclairant !

Cette révision porte sur le contrôle de la bonne application des statuts de la SCIC. Le rapport de 40 pages explique la démarche et les actions entreprises depuis 5 ans ; c'est donc un bon outil pour faire l'historique.

Trois catégories de recommandations

- Le réviseur rappelle que la loi permet d'autres solutions que celles retenues par Culture et Santé : la Scic a fait des choix, lors d'une future révision des statuts, chaque solution retenue jusqu'ici sera analysée pour en apprécier la pertinence. Il n'y a pas lieu actuellement de revenir sur ces choix.
- Quelques imperfections administratives sont relevées sans que cela mette en cause la gestion de Culture et Santé : la principale étant que la SCIC a dépassé le 15/9/2015 le nombre réglementaire de ses associés (103 au lieu de 100) et qu'elle a un an pour se mettre en conformité avec la loi, ou transformer la SARL en SA ou SAS.

- En ce qui concerne des anomalies importantes ou fautes grossières qui remettraient en cause notre statut de SCIC, rien n'a été relevé.

Conclusion générale

- L'organisation et le fonctionnement de la Scic n'appellent aucune remarque particulière concernant la conformité aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents ;
- Les statuts de la Scic n'appellent aucune remarque particulière concernant la conformité aux dispositions des lois de 1947 ;
- La Scic a mis en œuvre des actions et dispositions permettant des bonnes conditions de gouvernance et de gestion ;
- Aucun fait préoccupant pouvant remettre en cause le projet coopératif n'a été constaté.

À l'issue de cette présentation, Alexandra Martin informe les sociétaires qu'un nouvel espace coopérateurs sera bientôt disponible sur le nouveau site internet.

Il est proposé à cette occasion une modification de fonctionnement, n'entraînant pas de modification statutaire, à savoir que **les convocations en Assemblées générales soient désormais envoyées par email** et non plus en recommandé avec accusé réception. Le gérant met aux votes **cette résolution qui est approuvée à l'unanimité.**

Alexandra Martin précise qu'à la demande de nombreux coopérateurs, les PV d'AG, disponibles sur le site, seront également envoyés par email.

Le gérant note que la révision coopérative pointe la question de l'évolution de la SCIC de Sarl à SA ou SAS et que cette question est devenue cruciale pour inscrire le projet du Pôle Culture et Santé dans la Nouvelle-Aquitaine. Une révision des statuts sera donc nécessaire, et un projet sera soumis à l'approbation des sociétaires lors d'une assemblée générale extraordinaire à convoquer début 2017.

5 - Projet 2016 - 2017

Le gérant fait un focus sur l'expérimentation «Nous vieillirons ensemble». Il explique l'économie du projet: nécessité de prendre en compte les ressources mobilisées en interne et en externe. Rappel : sur un budget global de 99 178 euros pour cette expérimentation, la SCIC a géré 53% du budget, le reste, soit 47%, étant géré directement par les partenaires du projet. Dans ce partage, il y a autant une répartition des charges de travail que des ressources. C'est la bonne méthode pour évaluer l'impact de l'activité de la SCIC.

Concernant l'élargissement du territoire de projet de la SCIC, il y a nécessité de :

- . requalifier le périmètre des missions ;
- . consolider la plateforme de coopération interprofessionnelle ;
- . développer le laboratoire d'innovation sociale...

Suit un échange entre les sociétaires représentants des collèges 1 et 4 d'où il ressort les propositions suivantes :

- Hervé Castelli présente les grandes lignes des réflexions de la réunion des collèges 1 et 4, qui a précédé l'AG : tirer enseignement de la difficulté à faire fonctionner les collèges (ne les garder que pour procéder à des votes).

S'orienter vers la transversalité avec des groupes de travail thématiques, d'intérêts partagés. Par exemple :

- Les problématiques autour des adolescents en difficulté (recensement des expériences existantes, construction et montage de projets) ;
- Les plateformes nationales et régionales : reprendre la dynamique de la plateforme nationale de février et créer des groupes de travail en région autour de la mise en commun d'expériences. Partager en «décentralisant» ces rencontres sur le nouveau territoire avec un binôme Culture et Santé qui accueillerait, dans chaque département, ces tables rondes.

- JP Boileau précise que déjà, en 2015, cette notion de décentralisation a fonctionné à Pau, puis, en 2016, avec la clinique J. Sarailh à Aire sur l'Adour. Ou encore la rencontre initiée à Hendaye par le Théâtre des Chimères avec l'Hôpital Marin. Il propose que les acteurs de ces rencontres puissent témoigner auprès d'autres établissements.

- Thierry Truffaut quant à lui fait état de sa rencontre avec Jean-Michel Lucas autour de son texte sur les droits culturels et la loi NOTRe. Il propose la mise en place d'un groupe de travail autour de la question des droits culturels à partir de rencontres dans les établissements pour réfléchir sur les dispositifs de prises en charges de la personne au regard des droits culturels.

Pour les collègues 2 et 3 :

Françoise Jeanson, conseillère régionale déléguée à la Santé et à la Silver économie, félicite l'équipe du travail réalisé. Elle fait part d'un récent entretien avec Michel Laforcade, directeur général de l'ARS, et de leur souhait commun de soutenir le projet du Pôle et la politique Culture et Santé sur le nouveau territoire ALPC (soit 12 départements). La Région contribuera avec les autres partenaires au financement d'un ETP supplémentaire et à investir dans les expérimentations initiées par le Pôle.

Agnès Giffard, représentant l'ARS pour la politique Culture et Santé, confirme les informations précédentes et revient sur la nécessité d'une ouverture au médico-social.

Christine Diffembach, directrice adjointe à la Drac, responsable du Pôle démocratisation culturelle et action territoriale, fait état des travaux entre l'État et la Région pour aboutir à une convention «Grande Région» qui, après une année d'échanges, devrait être signée avant la fin de l'année 2016. Elle ajoute que cette convention devrait inclure le Pôle de compétences Culture et Santé comme un des outils de cette politique publique. Enfin, elle précise que la Ministre de la Culture soutient l'axe Culture et Santé en y intégrant le Médico-social et le Handicap. La DRAC accompagne le Pôle depuis sa création et elle continuera de le soutenir en ajoutant un financement au budget 2017 pour la création d'un 2^{ème} ETP s'ouvrant sur la Grande Région. Elle souhaite que les conseillers de la Drac et de l'ARS soient associés aux projets de la SCIC.

À l'issue de ces interventions, le gérant revient sur le choix d'une société coopérative d'intérêt collectif afin de travailler dans un espace commun réunissant des représentants de l'État, des collectivités territoriales et des représentants de la société civile. Cet espace de coopération contribue à la mise en œuvre de la politique publique. C'est aussi un lieu de réflexion et de débat pour envisager les évolutions souhaitables de cette politique publique au regard des expériences réalisées sur le terrain. C'est un outil pour faire exister une véritable coopérative de projets dans une dynamique solidaire entre sociétaires.

Frédéric Vilcocq, conseiller auprès du Président de la Région, estime que le Pôle Culture et Santé aurait un rôle à jouer dans la future Conférence territoriale, qui nécessitera, dès 2017, l'identification de territoires d'expérimentation.

Alain Mousset, Président du GIHP, et Xavier Dumoulin directeur adjoint du Centre hospitalier de Mont-de-Marsan, saluent le travail du Pôle et souhaitent contribuer à son développement.

6 Résolutions

Les résolutions soumises aux sociétaires au cours de cette Assemblée générale ont été votées à l'unanimité :

- **Approbation du bilan et du compte de résultat 2015**
- **Affectation du résultat en report à nouveau**
- **Modification de la modalité de convocation pour les AG : par mail avec accusé de réception**
- **Pouvoir donné au Gérant pour la désignation du commissaire à la transformation**
- **Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire début 2017 pour modification des statuts**

à Bègles, le 5 octobre 2016



Jean-Paul Rathier
Gérant SCIC CSA

Annexe

Si le rapport d'activités rend compte, factuellement, de ce que nous avons réalisé au cours de l'année 2015, il ouvre aussi sur une interrogation : **Quel développement souhaitons-nous et pouvons-nous soutenir en 2016 et 2017, de sorte que le projet du Pôle de compétences Culture et Santé s'inscrive dans le cadre territorial de la Nouvelle Aquitaine ?**

Cette question a été introduite dès l'assemblée générale de septembre 2015, quand, dans le rapport de gestion, nous avons évoqué l'éventualité d'une refondation de la SCIC en fonction de ce que deviendrait notre territoire de projet d'ici la fin de l'année 2016. Nous y sommes.

Par anticipation - sans préjuger de la requalification du périmètre de nos missions - nous avons alors proposé aux sociétaires **une réécriture du projet, compatible avec nos statuts, selon deux axes stratégiques :**

- **consolider la fonction de plateforme de coopération interprofessionnelle ;**
- **développer la fonction de laboratoire de l'innovation sociale.**

Tout au long du deuxième semestre 2015, nous nous sommes investis dans cet exercice de reformulation, à la lumière des actions menées sur le terrain, jusqu'à l'édition, en janvier 2016, de la plaquette de présentation du Pôle de compétences CSA : **des expériences et des expertises en partage.**

À la lecture du rapport d'activités, peut s'entrevoir la manière dont ces axes stratégiques ont pris forme et nous orientent. Déjà, nous constatons **une augmentation sensible de l'activité sur l'exercice 2015** (plus 40% de produits d'exploitation). En y regardant de plus près, il est aussi possible de s'apercevoir que nos initiatives dans le domaine de l'innovation sociale génèrent des ressources (humaines, techniques, financières) très conséquentes et que toutes n'apparaissent pas dans le compte de résultat de la SCIC. C'est le cas du projet mené dans les Landes, Nous vieillirons ensemble, donné ici en exemple, qui a généré autant de ressources sur le territoire, transitant dans le réseau des acteurs associés à l'expérimentation, que celles directement gérées par la SCIC.

Mais au delà de l'économie du projet, qui dépend à la fois de la volonté politique de nos partenaires-sociétaires institutionnels (Région, ARS, DRAC) et de l'engagement des acteurs de terrain, nous avons aussi ouvert en 2015 une réflexion de fond sur l'intérêt collectif de notre société coopérative. Même si tous les collègues n'avancent pas au même rythme, le débat est amorcé et l'équipe de recherche du laboratoire Émile Durkheim de l'Université de Bordeaux, pilotée par Françoise Liot, en a bien repéré les enjeux, comme cela a été démontré à l'occasion de la Plateforme nationale Culture et Santé de février 2016. Un autre effet de ce débat a été la contribution d'un des sociétaires de la SCIC, Jean-Michel Lucas, qui, à travers un texte publié sur le site du Pôle sous le titre « *Culture et Santé : le bon point de la loi NOTRe* », invite à approfondir la réflexion concernant **la reconnaissance publique de nos actions à l'aune de notre capacité à promouvoir les droits culturels des personnes et à amplifier les interactions entre les compétences respectives des professionnels de la santé, du médico-social, des arts et de la culture.**

Nous avons donc fait un grand pas en 2015. Pour autant, ne sous-estimons pas les fragilités de notre organisation et les défis qui nous attendent sur l'année 2016-2017. Avec l'élargissement du territoire et l'ouverture de la politique publique Culture et Santé au secteur médico-social, il est devenu urgent de **renforcer les moyens de notre outil coopératif.** A minima, il est indispensable de prévoir pour l'équipe un passage à deux ETP, dès janvier 2017. Si cette condition est réalisée, voici **les objectifs prioritaires que nous proposons :**

- **Dynamiser la vie coopérative de la SCIC au sein des collègues** et entre les collègues, à travers la mise en place de groupes de travail thématiques, comme par exemple celui de la formation ;

- **Créer des occasions de rencontres** entre les acteurs de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes ;
- **Concevoir une stratégie pour la mise en place de relais départementaux** avec les partenaires de la politique Culture et Santé ;
- **Impulser la mise en place d'un centre de ressources Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine et reconfigurer le site du Pôle de compétences ;**
- **Développer les expérimentations** (essaimage du projet Nous vieillirons ensemble et valorisation de l'expérimentation *Ça s'arrête à quel âge ?* en partenariat avec l'Office Artistique de la Nouvelle-Aquitaine - saison 2017-2018) ;
- **Prendre de nouvelles initiatives sur le terrain de l'innovation sociale** (exemples : les adolescents en difficulté et la construction de parcours artistiques et culturels ; partage d'expériences sur la question du paysage intégrée dans la vie des établissements médico-sociaux...) ;
- **Valoriser la recherche sur la question du changement dans les pratiques professionnelles et les organisations** - conduite en partenariat avec le laboratoire Émile Durkheim - aux niveaux régional et inter-régional, par la coopération avec Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France, et au niveau national avec la préparation d'une plateforme Culture et Santé en 2018 ;
- **Impulser un nouveau terrain de recherche appliquée** (thèse en CIFRE) en partenariat avec le laboratoire « Psychologie, Santé et qualité de vie » de l'Université Bordeaux, Département de Psychologie : l'impact des dynamiques Culture et Santé sur la qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux ;
- **Prendre appui sur la dynamique de recherche pour reformuler l'offre de formation et travailler à des coréalizations impliquant les sociétaires.**

La dynamique des activités engagées en 2015 et poursuivies en 2016 laisse à penser que le moment est venu de passer à une nouvelle phase de développement.